Déplacement au Maroc de Mme Geneviève Fioraso

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

à l'occasion du dialogue 5+5 sur l'enseignement supérieur et la recherche
(20 septembre 2013)

Revue de la presse marocaine

1. Interviews
2. Dépêches MAP
3. Dépêches AFP
4. Presse francophone

1. Interviews

Le Matin du Sahara du 20 septembre 2013

Entretien avec Geneviève Fioraso, ministre française de l'Enseignement supérieur et de la recherche

«La France soutient pleinement le renforcement des échanges dans le cadre du 5+5»

Prenant part à la première réunion des ministres de la Recherche des pays du dialogue 5+5 qui se tient aujourd'hui à Rabat, Geneviève Fioraso, explique dans un entretien exclusif accordé au «Matin» le contexte de sa visite au Maroc. La ministre française de l'Enseignement supérieur et de la recherche y évoque également plusieurs sujets importants relatifs à la coopération franco-marocaine dans le domaine de l'enseignement supérieur. La co-diplomation, le projet d'Institut euro-méditerranéen de technologie et d'architecture de Fès, l'engouement des étudiants marocains pour les études dans l'Hexagone, les facilités qui leur sont offertes... sont autant de questions abordées par la haute responsable française.

Le Matin : Dans quel contexte s'inscrit votre visite au Maroc, la quatrième depuis votre prise de fonction en tant que ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche ?

Geneviève Fioraso : Quelques mois seulement après avoir accompagné le Président de la République lors de sa visite d'État à Rabat et à Casablanca, je me rends une nouvelle fois au Maroc afin de participer, à l'invitation de mon homologue Lahcen Daoudi, à la première réunion des ministres de la Recherche des pays du dialogue 5+5, qui se tient aujourd'hui à Rabat.

La France soutient pleinement le renforcement des échanges dans le cadre du 5+5. Celui-ci constitue à nos yeux un lieu privilégié pour travailler ensemble sur des projets concrets et conforter ainsi la dynamique de rapprochement des pays des deux rives de la Méditerranée que le Président François Hollande a une nouvelle fois appelée de ses vœux lors de son discours devant les ambassadeurs de France le 27 août dernier. Cette réunion sera pour nous l'occasion de définir des axes de coopération prioritaires sur lesquels mutualiser nos efforts dans le domaine de la recherche.

Elle nous permettra également d'évoquer la thématique de l'enseignement supérieur, indissociable de celle de la recherche, autour d'un dialogue au sujet du futur Institut de technologie et d'architecture euro-méditerranéen qui ouvrira prochainement ses portes sur le campus de l'Université euro-méditerranéenne de Fès. Enfin, la question de la mobilité des étudiants sera également abordée, car il s'agit pour tous nos pays d'un levier essentiel pour faire face aux défis de la croissance et de la compétitivité.

Où en est la mise en œuvre de la dynamique de co-diplomation lancée par Sa Majesté le Roi et le Président François Hollande en avril dernier ?

Le Président de la République et le Roi Mohammed VI ont mis en avant en avril dernier leur souhait de faire de l'éducation et de la formation une priorité du partenariat franco-marocain. À ce titre, il a notamment été prévu de créer plusieurs établissements d'enseignement supérieur au Maroc, en partenariat avec de grandes écoles et des universités françaises.

Ces filières de co-diplomation permettront de répondre à la forte demande d'enseignement supérieur qui s'exprime aujourd'hui au Maroc et d'offrir la chance à des étudiants marocains ou africains qui ne peuvent ou ne souhaitent pas effectuer leurs études en France de bénéficier d'une ingénierie pédagogique française et d'un diplôme français. Nous sommes mobilisés, côté français et côté marocain, pour que ces établissements puissent voir le jour au plus vite. L'École d'architecture de l'Université internationale de Rabat, fruit d'un partenariat avec l'École d'architecture de Nancy et deux écoles d'architecture parisiennes, vient d'ailleurs d'ores et déjà d'ouvrir ses portes et délivrera des doubles diplômes. J'ai bon espoir que d'autres établissements prennent sa suite dès la rentrée 2014.

Qu'en est-il plus précisément du projet de création d'un INSA (Institut national des sciences appliquées) international sur le campus de l'Université euro-méditerranéenne de Fès ? Et est-ce qu'on peut tabler sur un échéancier précis pour sa mise en œuvre ?

Le projet d'Institut euro-méditerranéen de technologie et d'architecture de Fès, signé devant les deux Chefs d'État en avril dernier, a pour ambition de devenir le premier établissement public euro-méditerranéen d'enseignement supérieur et de recherche dédié à l'ingénierie et à l'architecture. Situé sur le campus de l'Université euro-méditerranéenne de Fès, il sera ouvert aux bacheliers de l'ensemble des pays du pourtour de la Méditerranée. Il offrira à ces derniers un cadre de formation professionnalisant à haute valeur ajoutée leur permettant d'acquérir des diplômes reconnus au niveau européen, au Maghreb et au Moyen-Orient. Il sera également ouvert sur l'Afrique subsaharienne, où des partenariats seront recherchés. L'ouverture de cet établissement, fruit d'un partenariat avec le groupe des écoles d'ingénieurs français INSA, est prévue à titre pilote à la rentrée 2014 (avec la mise en place d'un cycle de master international en formation continue) et constituera un signal fort et concret de l'engagement de la France et du Maroc en faveur de la dynamique euro-méditerranéenne. La France prévoit d'y contribuer en mettant progressivement à disposition du futur établissement une vingtaine d'enseignants-chercheurs, dont elle assurera la rémunération.

Qu'est-ce qui a changé depuis un an en pour ce qui concerne l'accueil des étudiants marocains en France ? Peut-on avoir, sur le plan quantitatif, quelques ordres de grandeur ?

La nouvelle politique française en matière de mobilité constitue certainement le principal facteur de changement dans la relation franco-marocaine depuis un an. Comme vous le savez, le gouvernement a décidé dès sa prise de fonctions en mai 2012 d'abroger la circulaire Guéant relative à l'accès au marché du travail des diplômés étrangers, car nous considérons que l'accueil des étudiants étrangers participe au rayonnement de la France, ainsi qu'à l'attractivité nationale et internationale de notre enseignement supérieur. De grands chantiers ont été engagés depuis pour faciliter la délivrance de visas, avec l'objectif notamment de délivrer davantage de visas de circulation : la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013 fait une règle de l'obtention de visas pluriannuels pour l'ensemble des étudiants en master et doctorat, et des chercheurs. De plus, nous avons étendu à 12 mois l'autorisation de séjour pour les étudiants qui souhaitent compléter leur formation en fin d'études par une expérience professionnelle. Ces mesures ont été mises en place de manière prioritaire avec le Maroc, avant d'être généralisées à l'ensemble des pays émergents.

S'agissant des étudiants, les résultats de ces nouvelles orientations ne se sont pas fait attendre, et nous nous en réjouissons. Avec plus de 32 000 étudiants en France, les Marocains représentent déjà le premier contingent d'étudiants étrangers en France. Le nombre de demandes déposées par des étudiants marocains pour effectuer des études en France a toutefois encore progressé de 15% depuis le début de l'année 2013, qui constituera ainsi une année record en la matière. On ne peut que s'en réjouir, car cela illustre la relation d'amitié entre nos deux pays ainsi que l'attractivité de l'enseignement supérieur français. Nous souhaitons encourager cette dynamique, en continuant à améliorer l'accueil des étudiants étrangers et la facilitation de leurs démarches. Les mesures que j'ai inscrites dans la loi relative à l'Enseignement supérieur et la recherche votée le 22 juillet dernier vont dans ce sens (titre de séjour pluriannuel par cycles d'études, mise en place du «guichet unique» sur les campus regroupant en un seul lieu les services des préfectures et tous les services d'accueil, de logement et de santé.

Geneviève Fioraso.

Cinq mois après la visite du Président François Hollande au Maroc, quelles sont les principales échéances à l'ordre du jour de la relation bilatérale franco-marocaine ?

La relation franco-marocaine a connu une dynamique véritablement exceptionnelle depuis un an, avec plus d'une vingtaine de visites ministérielles et parlementaires au Maroc, la venue du Premier ministre et surtout la visite officielle du Président de la République, à l'invitation de Sa Majesté le Roi. Nous devons aujourd'hui nous mobiliser pour la mise en œuvre de la soixantaine d'accords signés à ces occasions, qui ont non seulement pour ambition d'accompagner le Maroc dans son développement, mais également de permettre à la France de rester son partenaire de référence, dans un esprit d'ouverture à l'Afrique subsaharienne. Les mois à venir seront évidemment marqués par de nombreuses échéances bilatérales, à l'instar de la célébration du 70e anniversaire de la libération de la Corse (à laquelle ont participé de nombreux soldats marocains), de l'organisation de grandes expositions sur le Maroc dans plusieurs musées français, de la tenue à Rabat dans les prochains mois du premier Forum parlementaire franco-marocain, de la prochaine rencontre entre les deux gouvernements prévue en France en 2014, ou encore de l'invitation du Président de la République au Roi à effectuer une visite officielle en France. ■

Propos recueillis par Abdelhadi Gadi

L'Economiste du 24 septembre 2013

S'entraider, une priorité

■ **Motivation et volonté, clé de la réussite de la coopération 5+5**

■ **Une mobilité fluide pour les chercheurs étrangers vers la France**

-L'Economiste: Dans quelle mesure la coopération en matière de recherche scientifique peut-elle être une solution aux défis actuels?

- Geneviève Fioraso: Les défis qu'affrontent les différents pays sont communs à tous. Agriculture, santé, sécurité, énergies renouvelables, gestion des risques naturels… la liste est importante. Dans ce sens, la coopération des pays des deux rives méditerranéenne et européenne est une opportunité afin de créer une force de recherche. Bénéficier de la proximité entre les différents pays est un atout à exploiter afin de rassembler les efforts éparpillés. Ceci permettra également d'améliorer les performances à travers des partenariats équilibrés pour répondre à des besoins mutuels.

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la République française, Geneviève Fioraso, insiste sur l'union qui fait la force afin de trouver des solutions aux défis mondiaux grâce à la recherche scientifique. (Ph. Rzioual)

-Comment réussir cette coopération des pays 5+5?

- La motivation et la volonté de la part des 10 pays est la clé de la réussite de cette coopération dans le domaine de la recherche scientifique. D'ailleurs, Lahcen Daoudi, ministre de l'Enseignement supérieur, qui a été le premier à me rendre visite au lendemain de ma nomination, était persuadé que la collaboration entre les pays 5+5 est une force pour affronter les difficultés actuelles. Par ailleurs, trois axes doivent être renforcés afin d'aboutir à des résultats favorables. Il s'agit du développement de la recherche scientifique, de l'amélioration de la mobilité des chercheurs, ainsi que de la formation supérieure. L'exemple de la coopération entre le Maroc et la France en matière de recherche scientifique est un modèle à suivre.

-Y a-t-il des perspectives de développement de la coopération franco-marocaine?

- Le CNRS France est déjà très présent au Maroc à travers l'accord-cadre qui a été signé avec le CNRST. Cet accord est destiné à développer les collaborations de recherche scientifique dans tous les domaines scientifiques entre les deux pays. D'ailleurs, le CNRS (France) vient de signer un accord avec le CNRST (Maroc) et l'Université internationale de Rabat pour la création du premier laboratoire international associé installé au Maroc. Il faut préciser également qu'il y a près d'un an que le gouvernement a décidé d'éliminer la circulaire de Guéant qui freinait la mobilité des chercheurs vers la France. Une décision qui a permis de faciliter l'accueil des étudiants étrangers en France. De plus, plusieurs actions ont été menées afin de faciliter la mobilité des chercheurs étrangers et cela en simplifiant les procédures de délivrance des visas. Aujourd'hui, un étudiant étranger qui a terminé ses études en France et qui désire prolonger son séjour pour acquérir une expérience professionnelle a le droit de profiter d'un prolongement de 12 mois. ❑

Propos recueillis par
R. D. A.

2. DEPECHES MAP

MAPF [0131] *20/09/2013 16h36* Maroc-Maghreb-Europe-Recherche

Dialogue 5+5-Recherche scientifique: vers la promotion de l'innovation à grande valeur ajoutée pour les économies de la région

Rabat, 20 sept. 2013 (MAP) - Le premier congrès des ministres chargés de la recherche scientifique des pays du Dialogue "5+5", qui a pris fin vendredi à Rabat, a jeté les jalons d'une politique de recherche scientifique commune à même de favoriser la création de projets prometteurs et à grande valeur ajoutée pour les économies de la région, prioritairement en matière des ressources hydrauliques, d'énergie, des technologies agro-alimentaires, de santé et de sécurité et gestion des risques.

Les travaux de ce congrès, qui s'est penché, deux jours durant, sur les moyens de renforcer la coopération entre les pays du Dialogue 5+5 dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation, ont été sanctionnés par la signature de la déclaration de Rabat, qui se veut une feuille de route pour une politique commune dans le domaine de la recherche scientifique de manière à fédérer les compétences des pays du Maghreb et de l'Europe occidentale et faciliter le transfert multidimensionnel des technologies.

En vertu de ce document, les ministres en charge de la recherche scientifique dans les pays de l'Union du Maghreb Arabe (Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie, Libye) et leurs homologues des pays de la Méditerranée occidentale (Espagne, Malte, Portugal, Italie, France), s'engagent notamment à faciliter le déplacement des chercheurs par l'attribution de visas scientifiques-chercheurs, à promouvoir la formation des chercheurs, et à favoriser le transfert des technologie et l'accès à l'infrastructure scientifique des différents pays des deux rives.

De même, la déclaration de Rabat définit clairement les mécanismes à mettre sur pied pour traduire dans les faits les recommandations de ce congrès, bâtir les fondements du développement de l'action commune et créer un espace intégré pour la recherche et l'innovation.

Les pays de la rive Sud sont invités à adhérer aux programmes européens de recherche scientifique et d'innovation afin de normaliser les politiques nationales et lancer des projets communs dans le cadre de partenariats institutionnels

Dans une déclaration à la MAP, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, Lahcen Daoudi s'est félicité de la tenue au Maroc de ce congrès, assurant que son département ne ménagera aucun effort pour que les termes de ce partenariat soient concrétisés.

M. Daoudi a relevé que le véritable défi pour le Maroc demeure la commercialisation des innovations marocaines, dont le handicap majeur est le manque d'investissements et de sponsors dans le domaine de la recherche scientifique, soulignant la nécessité de mettre l'innovation au profit de l'économie nationale.

Il s'agit également, a poursuivi M. Daoudi, d'accompagner et de parrainer l'innovation à l'extérieur de l'université.

Le premier congrès des ministres chargés de la recherche scientifique des pays du Dialogue "5+5" est initié par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, conformément aux recommandations de la 10è réunion des ministres des Affaires étrangères des pays concernés, tenue le 16 avril dernier à Nouakchott.

3. DEPECHES AFP

MOA - Maroc-France-éducation-université-recherche-Méditerranée - 20/09 17:37
Sujet : Maroc: ouverture en 2014 d'une école d'ingénieurs euro-méditerranéenne

RABAT, 20 sept 2013 (AFP) - Un projet inédit d'école publique d'ingénieurs destinée à des étudiants des deux rives de la Méditerranée ouvrira ses portes en 2014 à Fès, à la faveur d'un partenariat franco-marocain, a-t-on indiqué vendredi en marge d'une réunion interministérielle du groupe 5+5 à Rabat.

Cet établissement, situé sur un campus universitaire de Fès (centre), sera "le premier établissement public euro-méditerranéen d'enseignement supérieur et de recherche dédié à l'ingénierie et à l'architecture", a déclaré la ministre française de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso, dans un entretien au quotidien Le Matin de vendredi.

"L'Insa (Institut national des sciences appliquées, public) va se joindre à ce projet pilote. (...) Le but est d'avoir des programmes, des habilitations reconnus dans les deux pays", a précisé à l'AFP Mme Fioraso.

La création d'autres établissements d'enseignement supérieur au Maroc, en partenariat avec de grandes écoles (comme Ponts et Chaussées) et des universités françaises, est également prévue.

Le nouvel institut de Fès, dont le financement public-privé est assuré par la France et le Maroc, ouvrira à la rentrée 2014 et s'adressera "à l'ensemble des étudiants de l'Afrique subsaharienne et des pays du Maghreb", a ajouté la ministre française.

Mais elle a aussi affiché sa volonté de faire venir des étudiants français à Fès. "Il faut que nos échanges d'étudiants soient renforcés", a-t-elle noté.

Plus de 32.000 Marocains étudient actuellement en France, ce qui constitue le premier contingent d'étudiants étrangers dans ce pays.

Interrogé par l'AFP, son homologue marocain, Lahcen Daoudi, a pour sa part estimé que le Maroc, "vu sa tradition scientifique, sa stabilité", pouvait "jouer un rôle de hub scientifique régional".

"Des projets ont déjà été lancés avec la France et d'autres pays (...). Avec l'Europe, nous pouvons aller ensemble à la conquête de l'Afrique", a-t-il avancé.

Le groupe 5+5, destiné à favoriser la coopération régionale, réunit les 10 pays des deux rives de la Méditerranée occidentale.

4. PRESSE FRANCOPHONE

L'Economiste du 23 septembre 2013

ECONOMIE

Une feuille de route pour la recherche scientifique

- **Identification des besoins prioritaires de coopération**
- **Favoriser le transfert technologique et l'accès aux infrastructures**

LA recherche scientifique figure désormais parmi les domaines prioritaires de coopération entre les pays de la Méditerranée occidentale dans le cadre du Dialogue 5+5. Rabat a, dans ce cadre, abrité, les 19 et 20 septembre 2013, la première conférence des ministres en charge de la recherche scientifique des pays du Dialogue 5+5. Il s'agit des pays de l'UMA (Union du Maghreb arabe) et leurs voisins de la rive nord à savoir: France, Espagne, Italie, Malte et Portugal. Les travaux de cette rencontre ont débouché sur une vision pour renforcer la coopération dans le secteur entre les 10 pays. Il s'agit d'une feuille de route qui a fait l'objet de la déclaration de Rabat signée par les pays participants. Une vision qui va permettre l'élaboration par une commission d'un plan d'action. Une unanimité a été dégagée sur la nécessité de mutualisation des efforts en matière de recherche scientifique pour permettre aux pays de la région de relever ensemble les défis notamment de la mondialisation et les changements climatiques. Cette politique de coopération devrait, donc, se focaliser sur les questions prioritaires de la région. Il s'agit particulièrement des secteurs de l'eau, l'énergie, la santé, l'agro-alimentaire, la sécurité et la gestion des risques. Favoriser le transfert des technologies et l'accès à l'infrastructure scientifique des différents pays des deux rives figure également parmi les recommandations de la déclaration de Rabat. Il faut aussi encourager les pays du Sud à tirer profit des programmes de recherche lancés par l'Union européenne. Sur ce volet, Geneviève Fioraso, ministre française de l'Enseignement supérieur et de la recherche, rappelle les opportunités que pourra offrir le futur programme européen pour la recherche et l'innovation - Horizon 2020 doté d'un budget de 70 milliards d'euros (2014-2020). «Dans le cadre de ce programme, les chercheurs marocains et français pourront présenter en commun des appels à projets», propose Fioraso. De son côté, Rupert Joy, ambassadeur, chef de la délégation de l'UE à Rabat, rappelle que 296 projets ont été financés avec la participation de pays partenaires méditerranéens dans le cadre du 7e programme-cadre de recherche et de développement technologique de l'Union (FP7). La contribution totale de l'UE à ces projets s'élève à plus de 704 millions d'euros, dont 61,8 millions d'euros pour les pays de la rive sud de la Méditerranée.❑

Noureddine EL AISSI

Pour réagir à cet article: courrier@leconomiste.com

L'Université euro-méditerranéenne de Fès en exemple

LE projet de l'Université euro-méditerranéenne de Fès (UEMF) constitue un exemple édifiant en matière de coopération entre les pays des deux rives. Cette université sera ouverte aux étudiants issus de l'espace euro-méditerranéen, de la région Mena et de l'Afrique. «On va commencer avec des masters en 2014 et les autres cycles et formations débuteront à partir de 2015», précise Mostapha Boussmina, président de l'UEMF. Selon la ministre française, l'UEMF abritera l'Institut euro-méditerranéen de technologie et d'architecture (IEMTA). Il sera créé en partenariat par le consortium piloté par le groupe français des 6 instituts nationaux de sciences appliquées (INSA). ❑

Le Matin du Sahara du 23 septembre 2013

« Les pays du dialogue 5+5 s'engagent à développer leur coopération en matière de recherche scientifique »

Enseignement supérieur

Les pays du Dialo leur coopération

Les faits Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique marocain vient d'organiser, les 20 et 21 septembre, la première conférence des ministres en charge de la recherche scientifique des pays du «Dialogue 5+5».

Décryptage Cette conférence vise à dynamiser davantage la coopération entre les pays de la région de la Méditerranée occidentale dans le domaine de la recherche scientifique. À cette occasion, les ministres ont procédé à la signature de la «Déclaration de Rabat». Un document qui devrait poser les jalons d'une coopération fructueuse entre les parties concernées.

Ils étaient 9 ministres de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique à avoir répondu présent à l'invitation de Lahcen Daoudi, pour prendre part à la première conférence des ministres de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique des pays du «Dialogue 5+5» qui s'est tenue à Rabat du 20 au 21 septembre. Une conférence qui s'inscrit, selon M. Daoudi, dans le cadre du renforcement et du développement des relations de coopération régionale entre les pays du Dialogue 5+5, conformément aux recommandations de la dixième réunion des ministres des Affaires étrangères de ces pays, tenue le 16 avril 2013 à Nouakchott. D'après le ministre de l'Enseignement supérieur marocain, l'heure est au développement de la coopération entre les pays du Nord et ceux du Sud pour pouvoir surmonter les difficultés auxquelles est confrontée la région de la Méditerranée, à cause notamment de la crise économique. «La région euro-méditerranéenne est confrontée à de nombreux défis qui exigent que l'on dépasse le concept nord-sud de la Méditerranée

Projet de loi

gue 5+5 s'engagent à développer en matière de recherche scientifique

Quelques ministres chargés de la recherche scientifiques au sein des pays du Dialogue 5+5 réunis vendredi dernier à Rabat. PH Earbouch

et qu'on œuvre conjointement afin de relever ces défis et s'orienter vers une économie basée sur la recherche et le savoir», a-t-il souligné. Faisant part des contraintes auxquelles doit faire face la recherche scientifique au Maroc (le budget de la recherche scientifique ne dépasse pas 1% du PIB) et de la difficulté de sa gestion, M. Daoudi a souligné l'importance qu'accorde le Royaume à ce domaine, d'où l'initiative d'organiser cette manifestation internationale. «Nous sommes interpelés plus que jamais pour encourager l'innovation dans le domaine de la recherche scientifique. Un axe qui constitue un pilier fondamental de la coopération entre nos pays». Mme Carmen Vela Olmo, secrétaire d'État espagnole à la Recherche, au développement et à l'innovation, a salué pour sa part l'initiative marocaine de la tenue de cette conférence qui témoigne, selon elle, de l'intérêt qu'accorde le Royaume au développement de la recherche scientifique et son engagement à promouvoir ce secteur. La même responsable a par ailleurs émis le souhait de son pays d'abriter la prochaine rencontre des 5+5 en Espagne.

Quant à Mme Geneviève Fioraso, la ministre française de l'Enseignement supérieur et de la recherche en France, elle a réaffirmé le soutien de son pays à l'initiative visant le renforcement des échanges dans le cadre du 5+5. Car ce rendez-vous constitue, selon elle, un espace privilégié pour travailler ensemble sur des projets concrets et conforter la dynamique de rapprochement des pays des deux rives de la Méditerranée. Il s'agit aussi, selon elle, d'une opportunité pour définir les axes de coopération prioritaires.

«Il est clair que les pays des deux rives partagent la même conviction sur l'importance de promouvoir l'enseignement et la nécessité de soutenir la recherche. Nous sommes confrontés aux mêmes défis relatifs à la santé, la sécurité, la gestion des catastrophes naturelles et ensemble nous pouvons surmonter ces challenges en renforçant notre collaboration, notamment dans le domaine de l'énergie, de l'environnement, de la santé et de l'économie. Il existe, certes, des initiatives, mais elles ne s'inscrivent pas dans un cadre structuré, d'où l'importance de créer un maillage pour la recherche scientifique», indique la ministre française. Il convient de souligner que les 5 ministres de l'Enseignement supérieur et de la recherche des 5 pays du Maghreb ont procédé à la fin de la séance inaugurale vendredi dernier à la signature de la «déclaration de Rabat». Un document qui pose en effet les jalons d'une coopération fructueuse entre les dix pays, basée sur un rapprochement des systèmes de recherche scientifique et d'innovation et établissant les mécanismes d'une coopération multilatérale efficiente entre les pays du Dialogue 5+5. ■

Yousra Amrani

Al Bayane du 23 septembre 2013 (reprise MAP)

Dialogue 5+5-Recherche scientifique

Vers la promotion de l'innovation à grande valeur ajoutée pour les économies de la région

Le premier congrès des ministres chargés de la recherche scientifique des pays du Dialogue "5+5", qui a pris fin vendredi à Rabat, a jeté les jalons d'une politique de recherche scientifique commune à même de favoriser la création de projets prometteurs et à grande valeur ajoutée pour les économies de la région, prioritairement en matière des ressources hydrauliques, d'énergie, des technologies agro-alimentaires, de santé et de sécurité et gestion des risques.

Les travaux de ce congrès, qui s'est penché, deux jours durant, sur les moyens de renforcer la coopération entre les pays du Dialogue 5+5 dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation, ont été sanctionnés par la signature de la déclaration de Rabat, qui se veut une feuille de route pour une politique commune dans le domaine de la recherche scientifique de manière à fédérer les compétences des pays du Maghreb et de l'Europe occidentale et faciliter le transfert multidimensionnel des technologies.

En vertu de ce document, les ministres en charge de la recherche scientifique dans les pays de l'Union du Maghreb Arabe (Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie, Libye) et leurs homologues des pays de la Méditerranée occidentale (Espagne, Malte, Portugal, Italie, France), s'engagent notamment à faciliter le déplacement des chercheurs par l'attribution de visas scientifiques-chercheurs, à promouvoir la formation des chercheurs, et à favoriser le transfert des technologie et l'accès à l'infrastructure scientifique des différents pays des deux rives.

De même, la déclaration de Rabat définit clairement les mécanismes à mettre sur pied pour traduire dans les faits les recommandations de ce congrès, bâtir les fondements du développement de l'action commune et créer un espace intégré pour la recherche et l'innovation.

Les pays de la rive Sud sont invités à adhérer aux programmes européens de recherche scientifique et d'innovation afin de normaliser les politiques nationales et lancer des projets communs dans le cadre de partenariats institutionnels.Dans une déclaration à la MAP, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, Lahcen Daoudi s'est félicité de la tenue au Maroc de ce congrès, assurant que son département ne ménagera aucun effort pour que les termes de ce partenariat soient concrétisés. M. Daoudi a relevé que le véritable défi pour le Maroc demeure la commercialisation des innovations marocaines, dont le handicap majeur est le manque d'investissements et de sponsors dans le do maine de la recherche scientifique, soulignant la nécessité de mettre l'innovation au profit de l'économie nationale.

Il s'agit également, a poursuivi M. Daoudi, d'accompagner et de parrainer l'innovation à l'extérieur de l'université.

Le premier congrès des ministres chargés de la recherche scientifique des pays du Dialogue "5+5" est initié par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, conformément aux recommandations de la 10è réunion des ministres des Affaires étrangères des pays concernés, tenue le 16 avril dernier à Nouakchott.